



## Le décret d'application, C'EST POUR QUI ?



### Pour les véhicules légers, utilitaires et campings cars

→ Pneumatiques hiver sur au moins 2 roues de chaque essieu ou dispositifs anti-dérapants  
(Ex : chaînes) sur au moins 2 roues motrices.



### Pour les autocars, autobus et poids lourds sans remorques ni semi-remorques

4 pneumatiques hiver sur au moins 2 roues directrices et 2 roues motrices, ou chaînes sur au moins 2 roues motrices



### Pour les poids lourds avec remorques ou semi-remorques

→ Chaînes sur au moins 2 roues motrices (y compris si le véhicule est équipé en pneumatiques hiver)



## Rappel sur les marquages pneumatiques 3PMSF et M+S

**M+S**

### LE M+S, C'EST QUOI ?

Le marquage « M+S » (Mud and Snow) est la définition historique d'un pneumatique « neige » mais ses performances sur sols enneigés ne font pas l'objet de tests réglementaires.



### Le 3PMSF, C'EST QUOI ?

Le marquage « 3PMSF » (3 Peak Mountain Snow Flake) et son logo associé, deviennent la nouvelle définition d'un pneumatique « hiver » dans la réglementation française à partir du 01/11/2024. Ses performances sur routes enneigées sont confirmées par le passage d'un test de certification obligatoire.

## En tant que distributeur, QUEL EST L'IMPACT DE CE DECRET D'APPLICATION ?

### ○ POUR LE VEHICULE LEGER (VL)/ VEHICULE UTILITAIRE LEGER (VUL) :

Préparez vos stocks de pneumatiques hiver et toutes saisons à l'approche de cette loi. Une bonne anticipation vous permettra de répondre à la demande croissante sur ces segments. Vous disposez donc d'un levier puissant pour augmenter dès à présent en faveur de ces produits, sources de croissance et de rentabilité.

### ○ POUR LE POID LOURD (PL) :

Quelle que soit l'activité de vos clients utilisateurs, nous proposons sur nos différentes marques Poids Lourd neufs et rechapés des pneumatiques M+S et/ou 3PMSF.

## Aujourd'hui, POURQUOI DEVRAIS-JE ANTICIPER ?

L'opportunité se dessine dès à présent, en prévision de la prochaine saison hiver. Le consommateur a tout intérêt à anticiper cette mesure en achetant dès cette saison l'équipement le plus adapté à son besoin : HIVER ou TOUTES SAISONS.

**HIVER DOUX PLUIE ET NEIGE OCCASIONNELLE**

**Pneumatiques 4 saisons**

**HIVER RIGoureux NEIGE FREQUENTE ET VERGLAS**

**Pneumatiques hiver**